



Fiche de paie à 0€ apres un abandon de poste, QUE FAIRE?

Par **thankyou**, le **26/05/2014** à **13:13**

Bonjour,
Cela fait maintenant 1 an que j'ai quitté mon entreprise pour abandon de poste, mon employeur refuse de me licencier, il veut que je démissionne. Depuis 1 an, il me fait des fiches de paie à 0€(que je ne reçois pas) combien de temps encore cela va durer?? est-il dans ses droits? je ne lui est plus donné de nouvelles, je n'est reçu aucun avertissement.

Par **Lag0**, le **26/05/2014** à **13:36**

Bonjour,
Bien sur que votre employeur est dans son droit !
Il n'a aucune obligation de vous licencier et peut vous garder dans ses effectifs autant de temps qu'il le souhaite.
De votre coté, si vous avez un contrat à temps plein, vous ne pouvez ni toucher le chômage, ni reprendre un autre emploi.
Donc à vous de voir, mais la démission est effectivement la seule solution pour sortir d'une telle impasse...

Par **thankyou**, le **26/05/2014** à **13:53**

Ok merci de la réponse, je suis en contrat à temps partiel.

Si je démissionne je perds tout mes droits, donc non la démission j'oublie.

Par **Lag0**, le **26/05/2014** à **13:57**

Si vous ne souhaitez pas démissionner, il ne vous reste donc plus qu'à reprendre votre travail...

Je vous rappelle que l'abandon de poste n'est pas une rupture de contrat valable, la seule rupture unilatérale du contrat de travail de la part du salarié est la démission...

Par **thankyou**, le **26/05/2014** à **14:09**

Je suis actuellement au rsa (vue que je suis à temps partiel) si je démissionne j'ai peur qu'on me les retire et de ne plus rien toucjer du tout.

j'attends une réponse pour un autre emploie, je suis donc coincé.

Par **aliren27**, le **26/05/2014** à **14:25**

Bonjour,

vous etes coincé mais puisque vous allez avoir un nouvel emploi : démissionnez !!!!

Cordialement

Par **moisse**, le **26/05/2014** à **16:14**

Bonsoir,

Vous faites toujours partie des effectifs, vous pouvez reprendre votre poste de travail.

Quitte à embaucher en chaussures de plomb.